

Rapport moral 2014, sur l'exercice 2013 Du Conseil d'Administration de la M.J.C de la Vallée

Ce Rapport moral du Conseil d'Administration 2014 est celui de la période d'activité de la M.J.C de la Vallée qui débute au moment de la reprise des activités de la M.J.C de la Vallée en septembre 2012 jusqu'en décembre 2013. Pendant cette période 1521 personnes ont adhéré à l'Association et se sont inscrites à 1656 activités, cela traduit la réalité de notre rayonnement dans la population de notre ville et au-delà, puisque des résidents des villes voisines s'intéressent aussi à nos activités.

Cette période a été marquée par un évènement important celui de la pose de la première pierre le 7 novembre 2013 du nouvel équipement qui deviendra la nouvelle M.J.C de la Vallée. Et par la mise en place du chantier de construction de cet équipement dont chaque adhérent(e) de l'association peut suivre l'évolution et la place qu'il prend déjà dans notre commune. Son achèvement devrait intervenir en janvier 2015.

I Sur nos relations avec la Municipalité de Chaville

L'essentiel de nos relations avec la Municipalité de Chaville a été consacré au suivi du dossier de ce nouvel équipement. Ainsi une délégation du Conseil d'Administration a rencontré Monsieur Jean-Jacques Guillet, le Maire de Chaville le 16 mai 2013 pour faire le point. Celui-ci nous a indiqué que le nouveau bâtiment serait un « bâtiment public « destiné » à la M.J.C ». Ce qui a rassuré la délégation, puisque le panneau qui annonçait le nouvel équipement ne précisait pas cette destination. Un échange a été alors engagé sur le souhait de nouvelles activités, de davantage de complémentarité entre le Service Jeunesse et la M.J.C, de même Monsieur le Maire nous encourageait à une collaboration entre Atrium, Conservatoire et M.J.C, sans qu'il soit question d'une mutualisation des activités de ces équipements. Mais la délégation a dit son désaccord sur l'idée que le Service Jeunesse puisse être hébergé dans le nouvel équipement. En effet, si nous allons disposer de plus de m² dans le nouvel équipement, toutefois pas autant que le chiffre déclaré de 2000 m² le laisse supposer, en vérité il y aura un peu plus de 918 m² de surface disponible en salles d'activités (994 avec le patio), le reste sera utilisé par les circulations, les ascenseurs qui doivent répondre aux normes obligatoires de tout nouvel équipement qui doit accueillir du public. La délégation a toutefois marqué son étonnement entre le différentiel total d'espace et celui effectif consacré aux lieux d'activités.

Une autre réunion le 21 novembre 2013 avec Monsieur Jean-Jacques Guillet a eu lieu avec Anouk Guily, Rémy Ardaillon et Gérard Fauchoux plus particulièrement sur La Salamandre, les musiques et les spectacles vivants à la M.J.C de la Vallée, et les besoins de financements nouveaux pour nous permettre de développer son projet artistique dont un dossier a été alors remis à Jean-Jacques Guillet qui a été très clair concernant la recherche de ceux-ci du côté de GPSO, ils ne pourraient pas aboutir. Il semblerait qu'il serait préférable, et sans doute, plus positif de chercher du côté du Conseil régional. Cela contrariait la création de l'Association La Salamandre qui devait avoir pour objectif de trouver des financements spécifiques auprès de GPSO pour développer en accord avec la M.J.C de la Vallée les Concerts de Musiques et de spectacles vivants sous le label La Salamandre.

D'autre part la création d'un jardin et d'un équipement pour recevoir enfants et adolescents dans cet espace a été redéfinie alors qu'existait une convention entre la Municipalité et l'Association pour l'utilisation de ce jardin pour y faire des activités plein air, du jardinage d'une part mais aussi un terrain d'aventure. En effet, la construction d'un « chalet » aurait dû être avalisé, au préalable par la Municipalité puisque la convention ne prévoyait pas la possibilité de bâtir un tel équipement. Par ailleurs il nous a été demandé de partager l'espace pour permettre la possibilité de jardins familiaux, cela va modifier les possibilités d'expression de création et d'imagination sur ce jardin dont l'espace sera réduit de 600 à 200 m².

Toutefois les relations avec la Municipalité ont été cordiales, que ce soit dans nos rencontres avec Monsieur Le Maire de Chaville qui à plusieurs reprises a loué le travail de l'équipe de Direction et d'animation de Michel Zbona et dans le suivi de notre travail par Hervé Lièvre, qui a été un soutien attentif et pertinent pendant toute cette saison comme pendant toutes les autres.

La subvention Municipale continue de progresser, certes moins que nous le proposons mais tout à fait convenablement, elle répond actuellement à la diversité de nos activités et de nos projets. Nous estimons toutefois qu'il sera nécessaire de prendre en compte en 2014/2015 le développement souhaité de nos activités, notamment des Concerts et des Spectacles vivants qui vont avoir dans le nouvel équipement une salle de spectacle dédiée qui aura besoin d'être aidée pour construire son projet de formation, d'enseignement et de production sur les Musiques Actuelles et tous les Spectacles vivants, c'est un projet ambitieux artistique et culturel, c'est un projet qui sera utile non seulement à la jeunesse de Chaville mais aussi à toute la diversité de la population de notre ville. Nous aurons besoin du soutien Municipal en fonctionnement mais aussi de son accompagnement et de son engagement auprès des organismes ou des institutions qui pourraient s'engager à financer et épauler le développement de notre pôle culturel et artistique où les musiques actuelles font partie de notre identité et de notre mission.

II Sur les activités, le personnel & Le Directeur

Sur les activités :

En parlant de nos relations avec la Municipalité nous avons anticipé la relation du travail, des projets et la gestion des activités de l'Equipe de Direction et d'Animation de la M.J.C de la Vallée. Je rappelle les différents pôles : Le Pôle associatif, Le Pôle Petite enfance, Prélude jeunesse et Maison d'à côté, La Salamandre. Je ne m'étendrai pas sur celles-ci pour laisser le soin aux responsables de ces pôles de vous présenter leur bilan et leurs projets.

Toutefois, il nous faut vous parler de l'un des pôles puisqu'il a fait l'objet de deux rencontres avec le Maire de Chaville Jean-Jacques Guillet, et d'autre part a été à l'ordre du jour de presque tous les Conseils d'Administration de l'Association durant la période évoquée plus haut : il s'agit de La Salamandre, sous ce label la M.J.C de la Vallée organise Concerts et Spectacles vivants.

Afin d'obtenir des subventions de GPSO nous avons, comme je l'annonçais dans le rapport moral l'an dernier, décidé de la création, avec les bénévoles qui sont indispensables à cette activité, d'une association dénommée **La Salamandre**. Cette association a été créée, et nous nous sommes attelés à un travail sur un projet de Convention, entre elle et la M.J.C de la Vallée, souvent retravaillé pendant tout cet exercice 2012/2013, pour en définitive décider de ne pas signer la dernière rédaction de celle-ci. Pourquoi ! Nous avons déjà constaté les problèmes de gestion que cela posaient aux responsables salariés de la M.J.C de la Vallée, mais encore le peu d'espoir d'obtenir par son intermédiaire des subventions de GPSO pour les activités du projet Salamandre : formation des bénévoles, enseignement musiques des adhérents de la M.J.C de la Vallée, du Studio Musique, et l'organisation et la production de Concerts et Spectacles Vivants. Nous devons constater que la viabilité de cette création n'était pas réelle en l'état.

Il appartient aux responsables de l'Association **La Salamandre** de décider de son destin immédiat, compte tenu du refus du C.A de la M.J.C de la Vallée de signer une convention qui était devenue caduque à notre avis. Une Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association **La Salamandre** est prévue le 26 mars 2014. Nous ne manquerons pas de vous informer de ses décisions. A cet égard, en cas de dissolution de l'Association **La Salamandre**, notre propre association devra se préoccuper de la manière dont elle doit gérer ces bénévoles, mais aussi comment nous organiser, y compris sur le plan statutaire pour mieux prendre en compte cette activité essentielle qui va être un des enjeux futurs de notre association.

Sur le personnel et le Directeur:

Nous avons décidé déjà en juin 2012 du choix de la personne qui remplacerait Monsieur Michel Zbona, Directeur, mis à disposition par la Municipalité, avec pour mission la gestion, l'animation et le développement des activités de la M.J.C de la Vallée. Ce choix était celui de Madame Anouk Guily, il a été confirmé en novembre 2013, au moment où Michel Zbona nous a annoncé son projet de partir à la retraite en juin 2014. De fait, la mise à disposition de Michel Zbona à notre association s'arrêtera au 1^{er} avril 2014. Nous devons décider de la mise en place de la nouvelle directrice au Conseil d'administration de février 2014.

Nous tenons à témoigner à Michel toute notre reconnaissance pour le travail accompli à la Direction de l'outil associatif ! il a rempli au-delà de sa mission le développement des activités et des projets, il

a su avec intelligence, dynamisme et énergie, clairvoyance et efficacité créer : les pass gym et danse, les concerts et spectacles vivants et La Salamandre, Prélude et développer cette expression ludique à tous les enfants, ceux de la M.J.C , mais aussi des Centre aérés, des écoles et des crèches de Chaville, La Maison d'à côté pour les adolescents, le Jardin que j'évoquais plus haut et tant d'autres évènements qu'il a innové avec le concours d'une Equipe qu'il a managé avec attention et considération n'oubliant jamais de proposer des formations pour qualifier ce personnel, qu'il a su renouveler quand des départs sont intervenus, comme cela arrive dans les métiers de l'animation qui se sont professionnalisés et Michel a toujours été acteur pour que nous reconnaissons leur qualification.

Cette aventure humaine qui s'échelonne sur plus d'une décennie n'a pas été sans nuages, sans engueulades, sans affrontement, cela c'est toujours terminé dans une convivialité toute méridionale, et une générosité qu'il faut saluer. Et lui dire, ici et maintenant : merci !

III Nos relations avec les partenaires institutionnels territoriaux & fédéraux

Avec le Conseil Régional d'Île de France Les emplois tremplins s'achèvent, nous espérons obtenir des emplois d'avenir, c'est un travail que devra accomplir la nouvelle Directrice. Rechercher de ce côté-là des subventions sur les activités de **La Salamandre** : Musiques actuelles et spectacles vivants comme nous l'a encouragé Monsieur Jean-Jacques Guillet, le Maire de Chaville qui est aussi notre député.

Avec le Conseil Général des Hauts de Seine, nous nous félicitons, comme chaque année, de l'aide apportée au Tremplin Rock, et 2000 € pour la présence de **La Salamandre** dans la programmation de l'événement musical **Chorus** en mars 2013. Et, enfin notre dossier : Musique en partenariat avec 4 M.J.C du 92, après la présentation commune d'un état des lieux de la culture dans ces quatre M.J.C en 2012 : Sceaux, Ville d'Avray, Saint-Cloud et Chaville, bénéficie d'une subvention de 10503 €, (bien plus avantageuse que la subvention de fonctionnement passée), celle-ci nous a permis une mise à niveau tarifaire partielle des élèves musiciens de l'association par rapport aux élèves du Conservatoire.

Avec la Communauté d'agglomération. Nos demandes de subventions sont restées lettre morte, et il n'y a pas d'espoir de subvention complémentaire, notamment pour La Salamandre de ce côté, son champ de vision manque de perspective, la création annoncée de Paris Métropole ne semble pas non plus répondre à nos besoins, et surtout à ceux de la jeunesse de notre ville, qui a heureusement un Conservatoire, qui lui est pris en charge par cette « communauté ».

Avec l'Etat. Nos rapports sont limités à la prise en charge d'un poste Fonjep, mais en évolution avec la signature d'un contrat d'accompagnement à l'emploi. Nous avons été informé fin décembre par le Ministère de l'économie et des finances « que l'abattement prévu par l'article 1679 A du code général des impôts, dont bénéficient les associations et organismes à but non lucratif soumis à la taxe sur les salaires, est porté de 6 002 € à 20 000 € ». Cette disposition sera effective en 2014 et devrait nous permettre une économie d'environ 10 000 €. C'est une bonne nouvelle ! Toutefois nous souhaitons, et nous le répéterons chaque année que l'Etat cesse son désengagement vis à vis de la vie associative et que le budget de la Jeunesse et des Sports et aussi celui de la Culture soient à la mesure des besoins qui sont importants mais nécessaires et utiles au lien social dans toutes nos communes.

Avec la Fédération régionale des MJC d'Île de France, Nous avons participé à son assemblée générale ordinaire et celle extraordinaire où fut prise la décision de vente de son siège social à Paris. Nous avons participé aussi à une réunion des M.J.C des Hauts de Seine à Ville d'Avray où seulement quatre M.J.C étaient présentes, mais c'était une première ! Nous sommes d'accord avec les objectifs, il faudra du temps et des moyens pour qu'ils se concrétisent notamment sur la formation des salariés (pas seulement des Directeurs mais de tout le personnel notamment les animateurs) et des bénévoles. Nous pensons que le concept d'éducation populaire doit être réaffirmé, modernisé, précisé afin d'être mieux connu par les institutions et surtout par la population de nos quartiers et de nos villes.

IV L'avenir de la M.J.C de la Vallée

Nous constatons chaque jour de ce début 2014 l'avancée du chantier de l'équipement, qui accueillera la nouvelle M.J.C de la Vallée, au croisement de la rue Anatole France, du carrefour du Puits Sans vins sur l'avenue Roger Salengro et de la rue de la Bataille de Stalingrad. Nous voyons en face s'élever aussi les logements du centre ou du cœur de ville qui trouvent leur place et un espace ouvert où de la Mairie actuelle se dégage une perspective qui s'ouvre sur le lointain où l'on aperçoit la forêt de Chaville et de Meudon.

Il nous est promis que nous pourrons nous installer en janvier 2015 dans ces nouveaux locaux. Enfin le rêve devient, sous nos yeux, réalité concrète.

Il nous faut être en phase avec cet équipement qui se lève de ses fondations vers le ciel, celui de son avenir.

Nous allons, avec le départ de Michel Zbona pour une retraite (qui ne sera pas pour lui un retrait des choses mais une nouvelle aventure pour laquelle nous lui souhaitons tous les bonheurs possibles), le 1^{er} avril 2014 le remplacer par une Directrice : Madame Anouk Guily que nous avons, avec son accord depuis longtemps choisi, elle nous a déjà présenté ses projets pour renouveler et compléter l'Equipe de Direction et d'Animation. Elle aura avec cette équipe à prendre la mesure du nouvel espace où elle devra manager outre la logistique, les emplois à temps complet ou à temps partiel qui sont déjà importants mais qui devront évoluer en fonction des besoins et de nos possibilités financières et économiques. Nous lui faisons confiance pour inventer, à partir de l'existant que lui lègue Michel Zbona et, bien entendu, le Conseil d'Administration de la M.J.C de la Vallée, une gouvernance collective où chacun(e) trouvera sa place en connaissant pleinement l'outil nouveau pour mieux exercer la spécificité de son travail et de sa mission compris dans la globalité de nos activités et des projets qui sont en veille et qui vont naître dès le moment (il faut les aider) où les portes s'ouvriront pour les accueillir.

Le Conseil d'Administration doit être attentif à la nouveauté qui doit pouvoir s'accomplir. Il doit l'accompagner et encourager toutes les initiatives qui permettront un développement de nos capacités d'accueil convivial, leur diversité d'expression auxquels sont et seront sensibles nos adhérent(e)s.

Le Conseil d'Administration a été renouvelé de manière satisfaisante en 2013 nous devons continuer cet effort de renouvellement. Il devra penser aussi à mettre en chantier le renouvellement de ses statuts afin de prendre en compte tous les aspects nouveaux de son existence, je pense bien entendu aux pôles d'activités, à leur manière de fonctionner, à donner toute leur place aux bénévoles (dont je salue l'implication, le dévouement les compétences et la gentillesse) qui à côté des professionnels font vivre La Salamandre, mais aussi d'autres activités et peut-être de nouvelles demain, à travailler avec l'équipe à leur visibilité, il nous faudra aussi et surtout réfléchir à mieux communiquer en nous servant de tous les nouveaux outils qui le permettent.

Nous aurons aussi à penser au renouvellement de la Convention par laquelle la Municipalité renouvellera nous l'espérons de nous confier la gestion et l'animation non seulement du centre de ville, entendre le battement de son cœur, mais aussi d'être ouvert à toutes et à tous les habitants de Chaville et de la vallée où elle a inscrit depuis des siècles son histoire.

Gérard Faucheux
Président de la M.J.C de la Vallée